

S
SPOR
TOURISME
ANIMATION TOURISME SPORT ANIMATION
RISME SPORT ANIMATION
TOURISME SPORT ANIMATION
ANIMATION TOURISME SPORT
RISME SPORT ANIMATION TOURISME
ATION TOURISME SPORT ANIMATION
TOURISME SPORT ANIMATION TOURISM
ST ANIMATION TOURISME SPORT ANIM
TOURISME SPORT ANIMATION
ANIMATION TOURISME SPORT ANIMATION



Investissez
dans la formation
des éducateurs sportifs de demain



Versez votre
Taxe d'Apprentissage
à FORMASAT !



●●●●● **Réussir ensemble
pour l'Avenir !**

Qu'est ce que la Taxe d'Apprentissage ?

La Taxe d'Apprentissage est un impôt libre d'affectation, annuel et obligatoire, versé par l'Employeur. Elle vise notamment à financer la formation par la voie de l'Apprentissage.

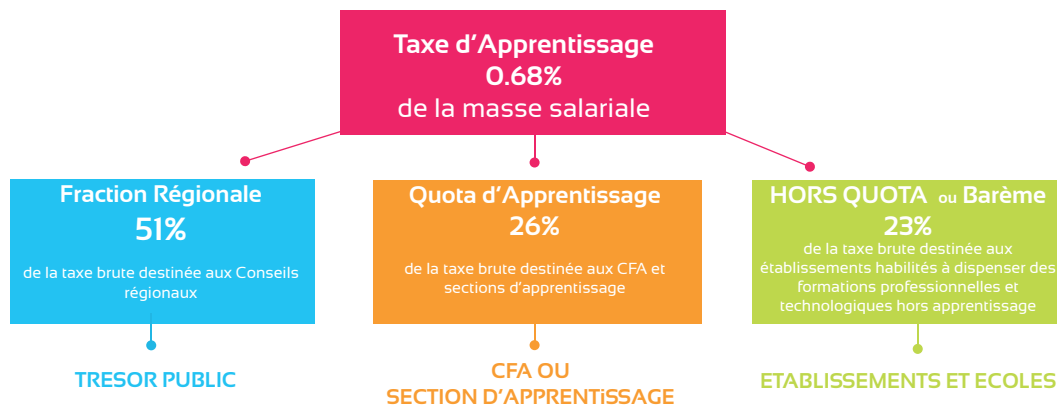
Que financera votre Taxe d'Apprentissage ?

Grâce au versement de la Taxe d'Apprentissage au CFA, vous aidez FORMASAT Région Centre-Val de Loire à mieux préparer les futurs éducateurs sportifs et à maintenir des projets ambitieux :

1. L'ouverture de nouveaux sites de formation par Apprentissage sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire : un accès facilité à la formation et à l'emploi pour tous les publics
2. Des actions pédagogiques innovantes en direction des différents publics (citoyenneté, situation de handicap, sport et santé, etc.)
3. Le développement de la Formation Ouverte à Distance (FOAD)
4. La pérennisation des classes préparatoires à l'entrée en BPJEPS combinant parcours individualisé et réussite

Qui est redevable de la Taxe d'Apprentissage ?

Les entreprises employant un ou plusieurs salariés, soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu (*au titre des bénéfices industriels et commerciaux*)



Qu'est ce FORMASAT Club ?



- . Un réseau d'entreprises sur toute la Région
- . Le partage de valeurs communes
- . L'accompagnement des clubs et entreprises dans leur développement
- . Des experts sportifs à votre service : coaching d'équipe, sport et entreprise, séminaires

+ de 180
Partenaires

+ de 600
Employeurs

Comment verser votre Taxe d'Apprentissage ?

- 1 Indiquez sur votre bordereau de déclaration fourni par votre OCTA (ou par internet) la part de votre Taxe d'Apprentissage que vous souhaitez affecter à l'ARFASSEC-FORMASAT

N° SIRET de notre établissement : 408 750 842 00036

QUOTA N° UAI 0451583B
CFA FORMASAT

4 Rue du Carbone- 45100 Orléans (la Source)

HORS-QUOTA N° UAI 0451742Z
ARFASSEC

4 Rue du Carbone- 45100 Orléans (la Source)

- 2 Choisissez votre organisme collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA)

OCTA
Sport/Animation



uniformation

OCTA
Tourisme



ou

OCTA
de proximité



CCI CENTRE-VAL DE LOIRE

Votre OCTA de branche

- 3 Versez votre Taxe et indiquez votre montant

FORMASAT CFA est habilité à percevoir de plein droit le QUOTA et l'ARFASSEC le HORS QUOTA (ou barème)



Le versement de la taxe doit se faire impérativement avant le 28 Février !

Votre contact :
Nathalie MAIRE
02 38 49 88 11
nathalie.maire@formasat.fr

FORMASAT aujourd'hui c'est :

+ de 320
Apprenants

12
Formations
diplômantes

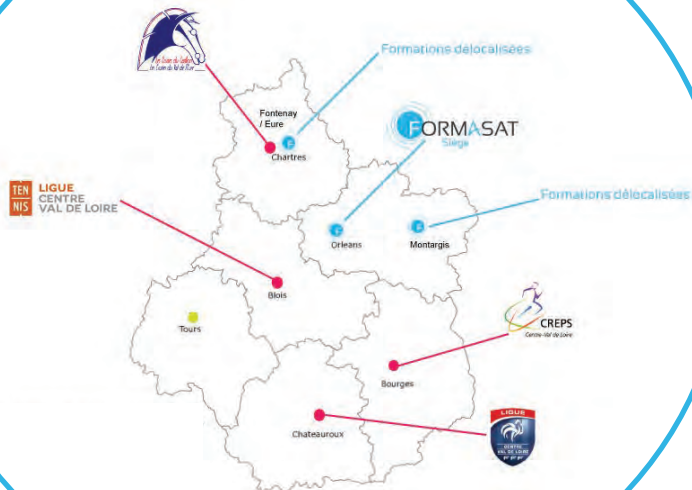
72%
taux de réussite

86%
taux
d'insertion
professionnelle

+ de 1700
Educateurs formés
depuis 20 ans



FORMASAT en Région Centre-Val de Loire



— Formations délocalisées

— Unités de Formation par Apprentissage (UFA)

